

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING ICR

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA			FB		FC
	Production vendue { biens * services *	FD			FE		FF
		FG	760 162		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	760 162		FK		FL
	Production stockée *						FM
	Production immobilisée *						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP
	Autres Produits (1) (11)						FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS
	Variation de stocks (marchandises) *						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX
	Salaires et traitements *						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)						GP
	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL HOLDING ICR</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 520	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 520	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-520	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	281 435	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 080 207	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	925 353	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 154 854	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 4 643
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES NON DEDUCTIBLES		520		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

HOLDING I.C.R.
Société à responsabilité limitée
au capital de 140.000 euros
Siège social : 80 route des Vernes – Pringy
74370 ANNECY
792.115.172 RCS ANNECY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2023**

***Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2022***

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1.154.854 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **1.154.854 euros,**
A titre de dividendes aux associés : **300.000 euros,**
Soit 21,42 euros par part,

Soit un solde de : **854.854 euros**
Affecté en totalité au compte "*Autres réserves*" qui s'élève ainsi à 3.377.257 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%, pour les personnes affiliées à un régime obligatoire français de sécurité sociale. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :



- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS, et donc affiliés à un régime obligatoire de sécurité sociale français, dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il est ici rappelé que, aux termes de l'article L 136 I-ter, du code de la sécurité sociale, ne sont pas redevables de la contribution sociale les personnes qui, par application des dispositions du règlement (CE n° 883/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 29 avril 2004 sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, relèvent en matière d'assurance maladie d'une législation soumise à ces dispositions et qui ne sont pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français. Les associés concernés sont donc exonérés de CSG et de CRDS mais restent redevables du prélèvement de solidarité de 7,5 % (*Article 235 ter du code général des impôts*).

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- *Exercice clos le 31 décembre 2019* : 300 000,00 euros, soit 21,43 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros)
- *Exercice clos le 31 décembre 2020* : Néant
- *Exercice clos le 31 décembre 2021* : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2023

Cette résolution est adoptée/~~rejetée~~ à la majorité des voix :

 voix ayant voté pour,
 voix ayant voté contre,
 voix s'étant abstenues.

***Certifié conforme
 La Gérance***





FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 5 246 346,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 154 854,48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

ó Matériel de bureau

2 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES



PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		1 308 793		4 774 729
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		20		
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 308 813		4 774 729
TOTAL GENERAL			1 308 813		4 774 729

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence			1 875 466	4 208 057	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				20	
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL				1 875 466	4 208 077	
TOTAL GENERAL				1 875 466	4 208 077	



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	830,94	1 791,74	830,94		1 791,74
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	830,94	1 791,74	830,94		1 791,74

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation

financières

exceptionnelles

1 792,00

831,00



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Dans le tableau des filiales et participations figurent les éléments de 3 sci dont les titres sont détenus en usufruit par Holding ICR. Il s'agit de la Sci les Vernes, la Sci les Fontanettes et la Sci Bbd.



Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (1u)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (b)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (1u)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (1u)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
BORDIMMO - 475 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 848978367	1 000	67 786	60,00	600	600			745 010	33 387	
ICR CONSTRUCTION - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 792424145	150 000	1 373 328	100,00	15 000	150 000			30 045 350	1 095 922	423 513
LES USSES - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 829566868	1 000	1 000	98,00	980	980			216 290	34 356	
CUENOD HOLDING SUISSE - 34 CHEMIN DES SELLIERES 1219 AIRE -	99 305	309 629	100,00	99 305	99 305				4 763 678	
LE PRE VERT - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 830779716	1 000	1 000	51,00	510	510				3 110	
GRANDE RUE SAINT JULIEN - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 885365080	1 000	1 314	99,80	998	998	104 460		146 771	18 589	
CUENOD CONSTRUCTIONS - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 843738923	46 870	60 315	51,00	30 608	30 608			1 894 763	88 918	
ALPES ESPACES - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 879697571	1 000	1 000	99,80	998	998	357 350		521 703	39 619	
LE MOULIN - 1040 ROUTE GRANGE VIEILLE 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER - 848841755	1 000	1 000	51,00	510	510			1 565 934	219 421	
BOX SAINT MARTIN - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 882850787	1 000	1 000	99,80	998	998	3 513			-3 783	
BOX SAINT MARTIN - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY -	1 000	1 000	99,80	998	998	6 412		76 250	27 512	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (1u)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (b)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (//)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (1u)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (//) (1u)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (//)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
891838302										
BOX GROISY - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 907623946	1 000	1 000	99,80	998	998	400 572		1 463 090	257 005	
LE FIER - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 908537822	1 000	1 000	99,80	998	998	2 309 586			-40 640	
LES VERNES - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 814623229			100,00			136 660		293 909	121 918	
Observations	titres détenus en usufruit									
BBD - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 833959117			52,00			33 759		115 726	64 056	
Observations	titres détenus en usufruit									
LE FIER CONTAMINES - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 922306469	1 000	1 000	99,80	998	998				-2 775	
CRAN ROM INVEST - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 920296274	1 000	1 000	99,80	998	998	97 891		4 458	-84 977	
SLC IMMO-RAVOIRE - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 922346507	1 000	1 000	66,70	667	667				-2 795	
GC BONNEVILLE - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 910819796	1 000	1 000	99,80	998	998	222 863		15 433	-135 720	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SAVOIES LEMAN CLOTURES - 1831 ROUTE DES DIACQUENODS 74570 FILLIERE - 904975075	10 000	10 000	50,00	5 000	5 000			1 002 096	97 406	
LES RIVES DE POISY - 16 BIS ROUTE DE MORAT 74290 VEYRIER	1 000	1 000	20,00	200	200	17 446		3 416 167	435 520	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (c) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (c) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (c)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (c) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (c) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (c)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
DU LAC - 889766242										
LES FONTANETTES - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 837603042			50,00			10 657		99 866	27 873	
Observations	titres détenus en usufruit									
DYNAMIC PARK - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 918064890	1 000	1 000	50,00	500	500					
MILU - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 909601783	1 000	1 000	50,00	500	500	10 000		2 928 080	621 874	
BLM - 4 ALLEE JULES VERNE 74150 RUMILLY - 920022969	1 000	1 000	50,00	500	500	10 000				

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

- Filiales françaises
- Filiales étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	4 012 956		4 012 956
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	20		20
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	299 742	299 742	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	49 733	49 733	
	Etat & autres	3 380	3 380	
	coll. publiques	234	234	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	40 235	40 235	
	Charges constatées d'avance	4 304	4 304	
TOTAUX		4 410 604	397 629	4 012 976
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 304
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 304

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	38 292
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	194 400
Autres créances	234
Disponibilités	
TOTAL	232 926



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	14 000,00	10,00



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	505	505		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	144 275	133 111	11 165	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	225 225	225 225		
Fournisseurs & comptes rattachés	16 699	16 699		
Personnel & comptes rattachés	5 395	5 395		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	18 835	18 835		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	81 803	81 803		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	382	382		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	998	998		
Groupe & associés (2)	871 364	871 364		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	47 815	47 815		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 413 296	1 402 132	11 165	

Renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
		Emprunts remboursés en cours d'exer.	131 524
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	505
Emprunts et dettes financières divers	8 421
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 554
Dettes fiscales et sociales	15 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	28
TOTAL DES CHARGES À PAYER	35 707

Désignation de l'entreprise : <u>SARL HOLDING ICR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>80 Route des Vernes 74370 ANNECY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>7 9 2 1 1 5 1 7 2 0 0 0 4 3</u>			Néant ☐ *
Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
ACTIF - IMMOBILISATIONS*	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'1 an :
Clause de réserve de propriété :*		CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Copie Certifiée Conforme
Le Gérant

Désignation de l'entreprise		SARL HOLDING ICR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 140 000)			DA	140 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	14 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	2 522 403	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 154 854	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 831 258	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 792	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	1 792	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	144 780	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 096 590	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	16 699	
	Dettes fiscales et sociales			DY	106 414	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	998	
	Autres dettes			EA	47 815	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 413 296		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 246 346		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 402 132
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

HOLDING I.C.R.
SARL au capital de 140 000 €
Siège social : 80, Route de Vernes PRINGY
74370 ANNECY

792 115 172 R.C.S. ANNECY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL HOLDING I. C. R. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL HOLDING I. C. R. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié notamment la correcte application des principes comptables retenus pour l'évaluation des titres de participations, des créances rattachées et de leurs dépréciations éventuelles.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation s'est fondée sur :

- une prise de connaissance des situations nettes des filiales,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des gérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL HOLDING I. C. R. à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SARL HOLDING I. C. R. ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SARL HOLDING I. C. R. à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ARCHAMPS, le 26 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
CABINET JF PISSETTAZ
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT,
représenté par

Jean-François PISSETTAZ





ACTIF

	Valeurs au 31/12/22		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/21	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			80		39
Participations	195 101		195 101	157 330	
Créances rattachées à des participations	4 012 956		4 012 956	1 151 463	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20		20	20	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 208 077		80	1 308 813	39
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			8		10
Clients (3)	105 342		105 342	345 833	
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)	194 400		194 400		
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	53 347		53 347	1 915	
Débiteurs divers (3)	40 235		40 235	3 712	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	638 849		638 849	1 725 068	51
Charges constatées d'avance (3)	4 304		4 304	4 432	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 036 477		20	2 080 959	61
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif	1 792		1 792	831	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 246 346		100	3 390 603	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
Capital (dont versé : 140 000)	140 000	3	140 000	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		48		52
Réserve légale	14 000		14 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 522 403		1 757 645	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 154 854	22	764 759	23
SITUATION NETTE	3 831 258	73	2 676 403	79
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 831 258	73	2 676 403	79

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	144 780	3	276 313	8
Emprunts et dettes financières diverses (3)	225 225	4	40 279	1
Groupe et associés	871 364	17	77 295	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	5 145		485	
Fournisseurs, factures non parvenues	11 554		10 783	
Dettes fiscales et sociales	106 414	2	291 034	9
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	998			
Autres dettes	47 815	1	17 179	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 413 296	27	713 369	21

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

	11 165		144 275	
	1 402 132		569 094	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT



	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	760 162	100	809 151	100	-48 989	-6
Montant net du chiffre d'affaires	760 162	100	809 151	100	-48 989	-6
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 643	1	2 500		2 143	86
Autres produits	9		10		-1	-10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	764 814	101	811 661	100	-46 847	-6
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	147 139	19	98 285	12	48 854	50
Impôts, taxes et versements assimilés	4 950	1	7 126	1	-2 176	-31
Salaires et traitements	383 529	50	327 410	40	56 119	17
Charges sociales	63 103	8	27 851	3	35 252	127
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.			591		-591	-100
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7		30		-22	-75
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	598 729	79	461 293	57	137 436	30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	166 085	22	350 369	43	-184 283	-53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)



	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 314 321	173	798 636	99	515 686	65
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			386		-386	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	831				831	
Différences positives de change	241		215		26	12
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 315 393	173	799 236	99	516 157	65
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	1 792		831		961	116
Intérêts et charges assimilées (4)	42 877	6	34 180	4	8 697	25
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	44 669	6	35 011	4	9 658	28
RÉSULTAT FINANCIER	1 270 724	167	764 226	94	506 498	66
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 436 809	189	1 114 595	138	322 215	29
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	520				520	
Sur opérations en capital			342		-342	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	520		342		178	52
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-520		-342		-178	-52
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	281 435	37	349 494	43	-68 059	-19
TOTAL DES PRODUITS	2 080 207	274	1 610 898	199	469 310	29
TOTAL DES CHARGES	925 353	122	846 139	105	79 214	9
Bénéfice ou Perte	1 154 854	152	764 759	95	390 096	51

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 5 246 346,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 154 854,48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau

2 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES



PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE



CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 308 793		4 774 729
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		20		
		TOTAL	1 308 813		4 774 729
		TOTAL GENERAL	1 308 813		4 774 729
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 875 466	4 208 057	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			20	
		TOTAL	1 875 466	4 208 077	
		TOTAL GENERAL	1 875 466	4 208 077	



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	830,94	1 791,74	830,94		1 791,74
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	830,94	1 791,74	830,94		1 791,74
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		1 792,00	831,00		
exceptionnelles					



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Dans le tableau des filiales et participations figurent les éléments de 3 sci dont les titres sont détenus en usufruit par Holding ICR. Il s'agit de la Sci les Vernes, la Sci les Fontanettes et la Sci Bbd.



ANNEXE COMPTABLE

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	(Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Informations financières (5)													

891838302

BOX GROISY - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 907623946

LE FIER - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 908537822

LES VERNES - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 814623229

BBD - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY - 833959117
Observations

LE FIER CONTAMINES - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY -
922306469
Observations

CRAN ROM INVEST - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY -

920296274

SLC IMMO-RAVOIRE - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY -

922346507

GC BONNEVILLE - 80 ROUTE DES VERNES 74370 PRINGY -

910819796

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

SAVOIES LEMAN CLOTURES - 1831 ROUTE DES DIACQUENODS

74570 FILLIERE - 904975075

LES RIVES DE POISY - 16 BIS ROUTE DE MORAT 74290 VEYRIER

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (g B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SARL HOLDING ICR

Exercice clos le 31/12/2022



ANNEXE COMPTABLE

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute					

2. Participations non reprises au SA :
- a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	4 012 956		4 012 956
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	20		20
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	299 742	299 742	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	49 733	49 733	
	Etat & autres	3 380	3 380	
	coll. publiques	234	234	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	40 235	40 235	
	Charges constatées d'avance	4 304	4 304	
TOTAUX		4 410 604	397 629	4 012 976
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE COMPTABLE



CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 304
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 304

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	38 292
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	194 400
Autres créances	234
Disponibilités	
TOTAL	232 926



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	14 000,00	10,00



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	505	505		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	144 275	133 111	11 165	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	225 225	225 225		
Fournisseurs & comptes rattachés	16 699	16 699		
Personnel & comptes rattachés	5 395	5 395		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	18 835	18 835		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	81 803	81 803		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	382	382		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	998	998		
Groupe & associés (2)	871 364	871 364		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	47 815	47 815		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 413 296	1 402 132	11 165	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	131 524			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

Kenvois

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	505
Emprunts et dettes financières divers	8 421
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 554
Dettes fiscales et sociales	15 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	28
TOTAL DES CHARGES À PAYER	35 707